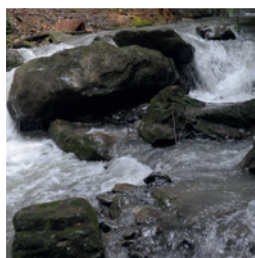




# ourd horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



P 14 **Tourisme**

## Via Farinetta



P 17 **Jumelage**

## Une rue Sillon à Barbentane



P 20 **Du côté de l'école**



# sommaire

Éditorial .....3

## **Commune**

---

La vie du conseil .....4  
Martial, merci .....8  
Bienvenue .....9  
Bienvenue bis .....9  
L'union fait la force, mise en ligne du nouveau site internet communal .....10  
Un téléphone portable comme guide .....11  
Comptes 2010 de la municipalité .....12



## **Culture et culte**

---

Lui d'Août, le gîte du ski-club de Saillon .....13  
Via Farinetta .....14  
La confusion sexuelle .....16  
Une rue Saillon à Barbentane .....17  
Lez'arts sur la muraille, nouvelle version .....18

## **Social**

---

Mérite communal 2010 .....19

## **Du côté de l'école**

---

Billet du directeur .....20  
Le tableau est mort, vive le tableau ! .....22  
Course aux oeufs en 1P - 2P .....23  
Quelques infos de la commission scolaire .....24  
La grande boucle autour de la forêt 2011 .....25

## **Dernière page**

---

Carte journalière CFF .....28

# éditorial

## Un désir de Provence

Une partie de pétanque, un pastis, un aioli chez les voisins avec le soleil pour témoin. C'est tout, c'est rien. C'est simple comme le bonheur.

Il suffit de remplacer quelques ingrédients : le pastis par le fendant, l'aioli par la viande séchée ; éventuellement, mais ce n'est pas indispensable la pétanque par un jeu de cartes et nous y sommes.

L'apéro, où l'on se retrouve pour passer du bon temps, pas pour raconter nos malheurs, peut parfois chez nous comme en Provence se prolonger longtemps ; tout est question d'ambiance.



Eh oui, faut-il le rappeler, nous sommes jumelés depuis 1997 avec le village provençal de Barbentane. Tout avait commencé par de longues fiançailles, agrémentées d'échanges scolaires, de découvertes mutuelles, de visites officielles... pour finalement signer la chartre de jumelage le 29 juin à Saillon et le 27 septembre à Barbentane.

Depuis, des amitiés solides se sont liées entre les deux populations. La Massette provençale de Barbentane, un groupe de musiciens alliant tambours et galoubets et l'Amicale Equestre de la Montagnette avec ses chevaux camarguais, ne manqueraient pour rien au monde les Fêtes médiévales. Par ailleurs, nos sociétés locales ont pu apprécier le charme de l'accueil barbantanaï à l'occasion de fêtes telles que la St-Jean avec sa charrette et son fameux petit-déjeuner et aussi les festivités de la St-Joseph dans le quartier du même nom.

Annuellement, nous remettons à nos amis un assortiment des meilleurs crus saillonins de leur vigne « Clos Barbentane » et recevons en retour avec plaisir une huile d'olive particulièrement parfumée issue de l'oliveraie de Saillon. Il y a quelque temps, une délégation de notre commune a présenté avec fierté une palette de nos produits phares lors du salon gourmand de Barbentane, ce qui a permis à un large public de connaisseurs de découvrir et d'apprécier notre région.

Enfin, tout récemment, une rue a été baptisée « Saillon », dans un nouveau quartier de Barbentane. Il nous a été rapporté que certains jours, dans ce secteur, la musique du vent de la vallée du Rhône rivalisait avec le chant des cigales...

Au rythme joyeux et entraînant de la farandole, je vous souhaite un excellent été.

*Votre présidente,  
Alba Mesot*



# la vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil communal décembre 2010 à juin 2011. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- La rencontre des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise d'un mérite spécial à Mme Monique Cheseaux (22 janvier)
  - La soirée marquant le départ à la retraite de notre collaborateur aux travaux publics, M. Martial Dorsaz (18 mars)
  - L'assemblée de la Fondatrice du Foyer les Collombeyres (22 mars)
  - Une rencontre avec M. Philippe Délèze, directeur de SEIC SA pour une présentation de l'évolution de la société (19 avril)
  - L'inauguration de la Via Farinetta (21 mai)
  - La rencontre avec les aînés (10 juin)
  - Les festivités marquant le 5<sup>e</sup> anniversaire de la Grand Garde (11 et 12 juin)
  - L'assemblée bourgeoise du 16 juin pour l'approbation des comptes 2010 de la Bourgeoisie
  - L'assemblée primaire du 16 juin pour l'approbation des comptes 2010 de la Municipalité
- et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

## Administration générale

- Nomination de Mme Dolorès Rossier au poste d'employée de commerce à 50% en remplacement de la diminution d'activité de Mme Jessica Thurre (14 décembre)
- Octroi du droit de cité à la famille de José Lino Da Silva Paiva et à la famille de Manuel De Almeida Pereira (11 janvier)
- Organisation du bureau de vote relatif à la votation fédérale du 13 février 2011 (11 janvier)
- Décision d'engager un stagiaire MPC (11 janvier)
- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture du dimanche matin (11 janvier)
- Décision de nommer la présidente comme représentante de l'employeur au sein de la commission de prévoyance du personnel (25 janvier)
- Décision d'acquérir les parcelles No 340 et 3861 représentant une surface de 2497 m<sup>2</sup> au lieu dit Les Collombeyres, propriété de Mme Véronique Thurre-Crittin (8 février)

### Bureau communal Horaires d'été

Fermeture  
des bureaux :

**du lundi**  
**1<sup>er</sup> août 2011**  
**à 07h30**

**au lundi**  
**8 août 2011**  
**à 07h30**

Toute l'équipe  
communale vous  
souhaite un excellent  
été !



© lindaphoto.ch



- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 16 juin 2011 (17 mai)
- Décision de mandater M. Marcel Magnenat pour l'établissement d'une analyse, évaluation et rapport sur l'organisation de l'administration communale (17 mai)
- Prise de connaissance du dossier remis par M. Claudy Raymond relatif aux armoiries de notre commune (17 mai)

## Sécurité publique

- Décision de ne pas autoriser la course Face Nord de Saillon à emprunter le sentier des Anémones pour des raisons sécuritaires et de responsabilité (14 décembre)
- Prise de connaissance des comptes 2009 de la Protection Civile des 2 Rives présentant une perte de Fr. 21'138.90 et du budget 2011 présentant un bénéfice de Fr. 24'600.00 (14 décembre)
- Autorisation octroyée à Air Glaciers SA pour le survol de notre territoire communal à des fins de traitements agricoles et viticoles (11 janvier)
- Autorisation octroyée au Vélo Club Excelsior Martigny à utiliser les routes communales pour leur course du 3 avril (25 janvier)
- Adjudication à Von Roll Hydro à Oensingen, la révision des installations d'hydrants défectueuses (25 janvier)
- Prise de connaissance de la nouvelle organisation de la protection civile qui prévoit un regroupement des sections actuelles sur Martigny (22 février)

## Enseignement et formation

- Adjudication, dans le cadre de l'agrandissement de l'école et de la construction de la crèche et de l'UAPE, des travaux de menuiserie intérieure à l'entreprise H. Buchard SA à Martigny, de fourniture de mobilier à Sola Didact à Martigny et à Bo-Papier à Fully, à la société DSR, le livraison de repas pour la crèche et UAPE, à l'entreprise DEC à Fully, les travaux de concassage et d'aménagement du terrain sis à l'ouest du centre scolaire (25 janvier, 22 février, 5 avril)
- Adjudication à Fontannaz W. et PH. à Sion, la fourniture et la pose d'un rideau à la salle de gymnastique (22 février)
- Décision d'octroyer à M. Jean-Marc Briguët, directeur des écoles, six heures de décharge de direction subventionnées dès le 1<sup>er</sup> août 2011 (5 avril)

## Culture, loisirs et culte

- Autorisation octroyée au Chœur mixte La Laurentia pour l'organisation de son concert annuel le 15 mai 2011 à la salle de gymnastique (14 décembre)
- Réflexion et analyse de la création d'un centre paroissial, culturel et associatif de plaine ainsi que le réaménagement du bâtiment de la cure (11 janvier) et décision de ne pas engager la commune, à court terme, dans ce projet (8 février)
- Décision de décerner à Mme Monique Cheseaux un mérite spécial pour son dévouement à la jeunesse et au club de basket de Saillon (11 janvier)
- Adjudication de la réalisation du jardin du souvenir de notre cimetière à la Marbrerie nouvelle à Martigny (11 janvier)
- Décision d'analyser une éventuelle collaboration avec la Fondation Tissières active dans la mise en valeur du patrimoine valaisan (25 janvier)
- Décision d'autoriser les Amis de Farinet par M. Pascal Thurre à organiser une fête en l'honneur de l'Inconnue du Rhône, le 5 juin 2011 (25 janvier)
- Prise de connaissance de la constitution de l'Association des Amis du marbre de Saillon (25 janvier)
- Validation du nouveau concept dez'Arts sur la Muraille qui se déroulera le 2 juillet prochain (8 février)
- Autorisations octroyées à la Fanfare la Grand Garde pour l'organisation d'un loto le 26 mars 2011, à la Jeunesse de Saillon pour l'organisation du carnaval des enfants le 5 mars 2011 et à la Face Nord de Saillon pour l'organisation de leur course le 14 mai 2011 (22 février)
- Adjudication à Valrando de la mise à niveau générale du dossier d'homologation du balisage de l'ensemble des itinéraires cyclables (22 février)
- Analyse, dans le cadre de la production du nouveau site Internet, des besoins et décisions sur différentes options de présentations (22 février, 8 mars, 19 avril)
- Analyse et détermination sur le projet de transformation du bâtiment Stella Helvética élaboré par Mme Marie-Lise Thétaz et M. Pascal Panchaud en lien avec l'isolation du bâtiment (22 mars)
- Approbation des comptes 2010 de la paroisse catholique (19 avril)
- Décision de collaborer avec Valrando ou autre bureau spécialisé, pour réaliser une étude sur la signalétique touristique de notre commune (19 avril)

# > la vie du conseil

## Prévoyance sociale

- Etablissement des tarifs et subventions pour l'utilisation des services crèche et UAPE (14 décembre)
- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (11 et 25 janvier, 22 février, 22 mars, 19 avril, 17 mai)
- Décision de ne pas participer aux placements dans le centre de jour des Acacias à Martigny (11 janvier)
- Nomination, dans le cadre de l'espace de vie enfantine « Les Tapagoilles », de Mmes Camille Ferro-Sobrero et Sandra Boulnoix en qualité d'éducatrices et Mmes Elisabeth Fumeaux et Viviane Raymond en qualité d'auxiliaires (8 février)
- Nomination de M. Philippe Hessemann au sein de la commission des affaires sociales (5 avril)
- Décision d'acquiescer des abonnements de cartes journalières auprès des CFF (3 mai)

## Trafic

- Autorisation octroyée, après consultation de la Face Nord de Saillon, à Randonnaz Bike pour l'utilisation des routes communales et bourgeoises pour l'organisation d'une course VTT (14 décembre)
- Adjudication, dans le cadre de l'aménagement des routes de plaine, du mandat d'ingénieur au Bureau Atib SA pour la réalisation des routes du Grand-Clos, du Clos et du Milieu (14 décembre)
- Analyse et détermination sur l'opposition et les remarques relatives aux routes du Midi, de la Roselière, de la Pomme-raie, du Clos et du Grand-Clos (25 janvier, 22 mars, 5 avril)
- Décision, pour des raisons de coûts et d'infrastructures, de ne pas participer au projet Valais roule présenté par le bureau OPRA à Brig (25 janvier)
- Acceptation de la clef de répartition financière pour la réalisation des travaux Carrefour route d'Ovronnaz/Ancien stand de tir, à l'intérieur de la localité de Leytron soit, pour notre commune le 5,87% du 25% du coût de réalisation (25 janvier)
- Prise de connaissance de la décision de la commission d'estimation dans le cadre des expropriations relatives à l'aménagement des routes de plaine (8 février)
- Décision de nommer, sur proposition de M. Gérard Comby, Chemin de l'Amadou, le nouvel accès à créer à l'est du rideau d'abri pour desservir la zone artisanale et industrielle (8 février)

- Adjudication au bureau Stéphane Bessero SA, la réalisation du dossier d'exécution du Chemin de l'Amadou (22 février)
- Acquisition d'une remorque chez Lerjen à Conthey (8 mars)
- Analyse et détermination sur le recours contre l'appel à contribution en lien avec les aménagements routiers à la route de Tobrouk (19 avril)
- Adjudication, dans le cadre de l'aménagement des routes du Midi, de la Roselière et de la Pomme-raie, de l'éclairage public à la SEIC SA (3 mai)
- Décision de prolonger le contrat d'exploitation du Lunabus pour la période de mai 2011 à avril 2013 (3 mai)

## Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme et M. Jean-Marie et Wilma Rossier pour la construction d'une habitation individuelle aux Vernayaz, à Mme Nicole Winch pour la fermeture d'une terrasse à l'immeuble le Grand-Clos, à M. Dominique Favre pour la pose d'un panneau de chantier sur l'emplacement de l'immeuble Croissant de Lune au Clos (14 décembre)
- Décision de mandater le Bureau Bisa à Sierre pour exécuter le programme d'équipement de notre commune (14 décembre)
- Décision, dans le cadre de l'aménagement d'une place médiévale par la Bayardine derrière le Bourg, de construire un parking couvert (14 décembre)
- Autorisations octroyées à MM. Pierre, Lionel et Alain Perraudin et Stéphane Bertholet pour la construction d'une halle industrielle et appartement lié à l'exploitation aux Epineys, à Jubin Frères SA pour la transformation de leur station service avec aménagement d'un shop et d'un bar à café au Grand Clos (11 janvier)
- Adjudication à M. Charly Rey, du suivi botanique de la mesure 4.1 (renaturation du canal de Gru) (11 janvier)
- Autorisations octroyées à M. Jean-Marie Cheseaux pour la construction d'un magasin, la pose d'une enseigne, la construction d'un couvert à véhicules et le déplacement d'un garage existant au Pont et à Mme Véronique Kislig pour la construction d'une habitation individuelle et cabane de jardin aux Moilles (25 janvier)
- Autorisation octroyée à ASE SA pour la construction d'un immeuble résidentiel de cinq appartements au Grand-Clos (8 février)

- Autorisations octroyées à Thomas architecture Sàrl pour la construction d'un immeuble résidentiel « Les Gentianes » au Clos, à Mme et M. Joël et Valérie Vocat pour la construction d'une piscine et palissade au Grand-Clos, à Mme et M. Luciano et Stéphanie Fancello pour la construction d'une piscine au Pont du Traux, à Swisscom Suisse SA pour la modification d'une cabine existante Sous les Sautes (22 février)
- Autorisation octroyée à M. Daniel Michaud, pour la modification du dossier autorisé au Proz Novex (8 mars)
- Analyse et déterminations diverses en lien avec le nouveau règlement communal des constructions (22 février, 8 mars, 17 mai)
- Décision de participer, conformément à la convention en vigueur, à la révision d'une pompe au Grand Blettay, sur la commune de Fully (8 mars)
- Autorisations octroyées à Mme Maria Roduit pour la modification des façades et l'installation d'un chauffage dans le garage existant En Sarvaz, à M. Lionel Bavarel pour la construction d'une piscine et couvert aux Troeys, à M. Alexandre Deletraz pour la transformation de l'habitation existante et l'agrandissement d'une véranda aux Proz Novex (22 mars)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Eric et Karine Thurre pour la construction d'une habitation individuelle au Grand Clos, M. Alexandre Deletraz pour la pose d'enseignes et d'un totem aux Proz Novex, M. Francis Zosso pour la pose d'un coupe-vent aux Grand-Clos, à M. Jean-Louis Page pour la fermeture d'une terrasse En Lydésoz (5 avril)
- Adjudication au bureau Moret & Associés SA du mandat d'ingénieurs pour les travaux de réhabilitation du canal souterrain des Comtes de Savoie (5 avril)
- Décision de s'impliquer activement dans l'expertise du projet Rhône III (8 mars, 5 et 19 avril)
- Traitement de diverses procédures de salubrité (5 avril, 17 mai)
- Autorisations délivrées à M. Dominique Favre pour la construction de l'immeuble Croissant de Lune au Clos, à M. Gérald Delorme pour la construction d'un abri télescopique sur piscine En Lydésoz, à M. et Mme Jean-Claude et Annelise Praz pour l'isolation de toiture et le changement de fenêtres aux Proz Novex (19 avril)
- Autorisations octroyées à Panaimmob CBS, M. Narcisse Panatier, pour la construction d'une habitation individuelle aux Proz Novex, à M. Yvon Luisier pour la construction d'une habitation individuelle aux Troeys, à Mme et M. Bernard et Rita Zuber pour la création de deux fenêtres de toiture Au Fond

des Grands Proz, à Mme Véronique Favre Schläpfer pour la couverture de terrasse Au Pont du Traux (3 mai)

- Autorisations octroyées aux Bains de Saillon SA pour la construction d'un hôtel et transformation de l'entrée des bains Au Fond des Grands Proz, à Odiet Jean-Claude et Liechti Bernard pour la modification du dossier autorisé en juillet 2009 au Clos d'Avaux (17 mai)

## Finances et impôts

- Analyse et détermination sur différentes demandes de remises d'impôts (25 janvier, 3 mai)
- Analyse et approbation des comptes 2010 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (19 avril et 17 mai)

## Services économiques

- Etude de la faisabilité d'une alimentation du réseau d'irrigation du coteau par le biais du raccordement en eau du bâtiment de M. Bressenel (11 janvier)
- Décision de s'en tenir aux directives de l'Etat du Valais concernant la mise en place d'une clôture anti-gibier sur les hauts de Saillon et de néanmoins prendre en charge l'installation d'un portail sur l'accès à la passerelle (19 avril)

## Service du téléseuil et Internet

- Décision d'introduire une offre Netpack multimédia sur notre téléseuil (11 janvier)
- Prise de connaissance de l'homologation par le Conseil d'Etat des modifications du règlement du téléseuil approuvées par l'assemblée primaire du 13 décembre 2010 (22 février)

## Service de l'eau potable

- Décision de mandater le Bureau CERT pour l'établissement du projet d'extension et d'assainissement du réservoir des Condémines (14 décembre) et les bureaux Nivalp SA et Alpgéo Sàrl pour la notice d'impact sur l'environnement (17 mai)
- Adjudication à l'entreprise DPE à Sierre de la mise sur variateur de la pompe No 3 de notre STAP (11 janvier)
- Autorisation octroyée à Alex Conciergerie Sàrl à déroger dans le cadre de son exploitation professionnelle aux jours officiels d'arrosage (25 janvier)



## > la vie du conseil

- Adjudication au bureau CERT à Martigny du mandat du projet d'extension et d'assainissement du réservoir des Condémines (8 février)
- Adjudication à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA à Erde, des travaux d'appareillage sur le réseau entre le giratoire des Chiles et le pont de la Salentze (8 mars)
- Adjudication à l'entreprise Eddy Buchard SA à Saillon, des travaux d'étanchéité de la toiture de la STAP (22 mars)

### Service des eaux usées

- Adjudication à l'entreprise DS-SA à Vernier, de la révision des pompes de la STEP (25 janvier)

### Bourgeoisie

- Prise de connaissance du décompte final des travaux de remise en état de l'alpage de Sinlioz (25 janvier)
- Analyse et approbation des comptes 2010 de la Bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (19 avril et 17 mai)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 16 juin 2011 (17 mai)

# Martial, merci

Martial, le 1<sup>er</sup> mai 1983, le conseil communal de l'époque, t'a fait confiance en t'engageant en qualité d'employé des travaux publics. 28 ans plus tard, tu prends ta retraite sans avoir trahi cette confiance que les différents municipaux t'ont, à chaque fois, renouvelée.



Combien d'eau a coulé sous les ponts lorsque tu étais occupé à entretenir les berges des différents canaux ? Combien d'eau a coulé dans le réseau dont tu avais la charge et la connaissance ? Combien d'eau tu as fait couler lorsque tu étais occupé à nettoyer les différentes routes du village ? Combien d'eau tu as transportée dans ton arrosoir pour bichonner les décorations florales de la commune, notamment celles du cimetière ?

Certes toutes ces années n'ont pas toujours été parfumées à l'eau de rose. Des accidents sont venus ternir ton parcours. Peut-être que certaines de tes initiatives sont parties à vau-l'eau... Parfois tu as dû travailler en eaux troubles... Mais, nous en sommes certains, toutes ces années à sillonner les routes communales, t'ont procuré d'énormes satisfactions. Ton employeur, lui, savait qu'il pouvait compter sur toi. Le travail accompli était ta devise. Tu es toujours arrivé au bout de tes besognes, même les plus ingrates.

Le 18 mars dernier nous avons officiellement pris congé de toi. A cette occasion nous avons levé le verre, rien à voir avec l'eau cette fois, et avons trinqué.

Profite-bien de cette retraite et sache que nous aurons toujours plaisir, lors de rencontres fortuites au détour des murailles du bourg qui t'est cher, à nous arrêter pour échanger deux mots du temps où l'eau perlait à ton front.

Le conseil communal et tes collègues te souhaitent de « couler » de nombreux beaux jours d'une retraite bien méritée.

# bienvenue



Suite à la diminution du taux d'occupation de Mme Jessica Thurre, heureuse maman d'un petit Maxence, le conseil communal a nommé Mme Dolorès Rossier à temps partiel dès la mi-mars à la fonction d'employée de l'administration.

Dolorès, née Thurre fille de Roland est de nature discrète et très conviviale. Mariée à Christian, le couple Rossier a deux filles.

Dolorès concilie de tout temps sa vie de famille et son activité professionnelle. Depuis son apprentissage d'employée de commerce elle a toujours œuvré dans le domaine bancaire. Encore dans la force de l'âge elle relève le défi d'un changement professionnel. Aimant le contact avec la population, cette nouvelle fonction représente, pour elle, une réelle aubaine car elle souhaitait ardemment se rapprocher de sa commune.

Depuis son entrée en fonction, Dolorès a su démontrer ses compétences professionnelles et ses collègues apprécient déjà sa gentillesse.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle trouve au sein de notre équipe l'équilibre qu'elle recherche. Bienvenue.

*L'administration communale*

# bienvenue bis



Suite au départ à la retraite de M. Martial Dorsaz, l'équipe des travaux publics a été complétée, depuis le début mars, par la venue de M. Dominique Thétaz.

Dominique, petit-fils de Noël, ancien conseiller communal, fils d'Angelin et de Marie-Lise, commerçants, est issu d'une famille de Saillon.

Né en 1985, Dominique a grandi dans notre village. Il a suivi un apprentissage de gestionnaire en logistique auprès de La Poste, puis il a travaillé dans différents secteurs.

Ce touche-à-tout saura, nous en sommes certains, s'intégrer dans une équipe communale au service de la population saillonintze qu'il affectionne particulièrement.

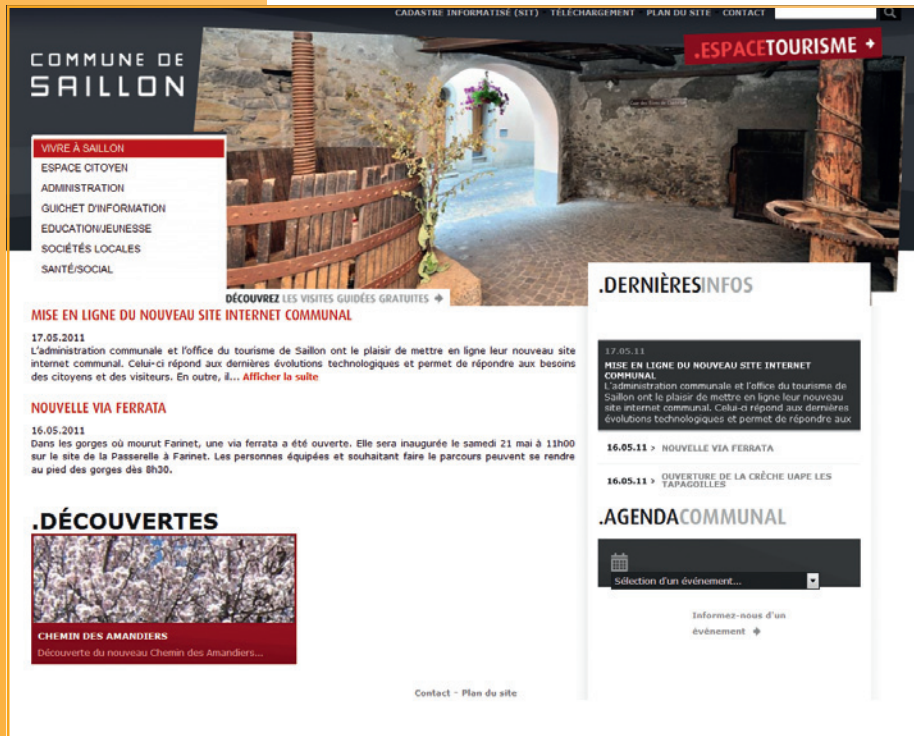
Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce nouvel emploi qui ne pourra que perpétuer sa bonhomie légendaire.

*L'administration communale*

# L'union fait la force

## mise en ligne du nouveau site internet communal

Lors de la conférence de presse du 18 mai 2011, j'ai eu le plaisir de présenter le nouveau site internet de l'administration et de l'office du tourisme de Saillon. Celui-ci est le fruit d'un travail de longue haleine et des efforts conjugués de Mme Juliane Roud et de M. Grégory Thurre. A relever aussi l'excellent travail des correcteurs et préparateurs de textes qui nous ont aidés de manière déterminante dans cette aventure.



Les aspects administratifs et touristiques sont indissociables à Saillon. En ce sens, nous avons opté pour un seul site internet structuré en deux espaces : **commune et tourisme**.

La partie communale vise à faciliter la vie du citoyen et offre un outil de travail précieux aux collaborateurs de notre administration. Nous avons voulu mettre en ligne un maximum d'informations, de formulaires, de liens internet, de règlements. Il est à relever la mise en ligne d'un cadastre informatisé (SIT, système d'information du territoire). Il s'agit d'un outil informatique permettant d'organiser et de présenter des données géographiques, ainsi que de produire des plans et des cartes. Avec ce nouveau site internet, notre commune est entrée dans ce que l'on appelle la cyber-administration.

Un site internet devient également un outil de gestion. En effet, le site communal est doté d'un système d'analyse. Nous pouvons déterminer entre autres la provenance des internautes, les pages consultées, la durée de la visite et de nombreuses autres indications précieuses pour offrir un service de qualité tant au niveau de l'administration que de l'office du tourisme.

La partie la plus révolutionnaire s'articule autour des saynètes filmées dans le bourg de Saillon et ses alentours qui figurent dans l'espace tourisme. L'article de M. Stéphane Roduit vous donnera tous les détails à ce sujet.

Nous sommes donc arrivés de plusieurs chemins distincts pour pouvoir vous présenter un site internet complet et convivial. Non, le travail n'est pas terminé, bien au contraire. De nombreux projets de développement sont à l'étude.

Je suis particulièrement FIER de ce nouveau site, tant par la qualité de son contenu, que par celle des intervenants que j'ai eu l'occasion de côtoyer dans cette aventure.

Bonne visite sur [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch) !

*Charles-Henri Thurre, conseiller*



# un téléphone portable comme guide

L'évolution de la technologie permet des facilités parfois inattendues. Un simple téléphone portable peut devenir un guide touristique redoutable. C'est l'expérience qui a été tentée avec quelques passionnés bénévoles et amoureux du village de Saillon.

Le résultat est surprenant. Quatre itinéraires offerts : le sentier à Farinet, la visite historique du bourg, une balade à la découverte des sources thermales, le jardin médiéval. Quarante-neuf petites séquences vidéo que le visiteur peut télécharger ou visionner gratuitement sur son portable depuis le site [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch). Vous allez déambuler dans le village. Des points de bronze balisent le parcours sur le site. A chaque point, vous pouvez regarder une séquence vidéo sur votre téléphone.

Laissez-vous émouvoir par Pascal Thurre, Henri Thurre, le regretté Jean-Marc Pillet. Ils vous offrent leur savoir et partagent leur émotion. Les petites saynètes de deux minutes environ sont illustrées par des documents, par les fauconniers, par les comédiens de la société médiévale. Emportez avec vous ce surplus de vie et surtout, faites-le partager en invitant les hôtes de passage. Invitez-les à consulter le site internet de Saillon et à importer ces documents dans leur téléphone ou, pour les plus branchés, sur leur tablette informatique.

L'aventure n'est pas finie, un sentier du marbre est déjà annoncé pour cet été et d'autres passionnés ont déjà donné leur accord pour participer aux enregistrements : C'est ça, Saillon couleur passion.

*Stéphane Roduit*



# comptes 2010 de la municipalité

L'assemblée primaire du 16 juin dernier a approuvé les comptes 2010 de notre municipalité qui dégagent un bénéfice d'exercice de Fr. 299'654.20.

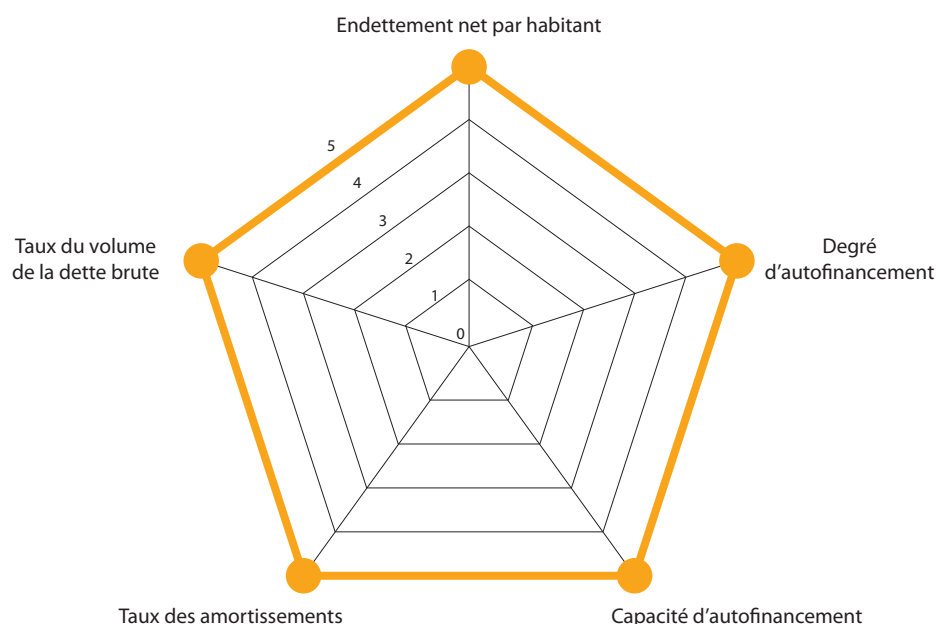
## Indicateurs financiers

Afin d'apprécier la situation financière de chaque commune valaisanne, l'Etat du Valais a arrêté cinq indicateurs financiers. Nous vous communiquons les valeurs de notre commune. Plus l'étoile est éloignée du centre, meilleure est la santé financière de la commune.

Pour le 3<sup>e</sup> exercice consécutif, tous les ratios des indicateurs financiers ont la note maximum.

### RECAPITULATION DES RATIOS

ratios	2009	2010	appréciation
Endettement net par habitant	1'438.19	1'544.88	Endettement faible
Degré d'autofinancement	167.23 %	105.59 %	Très bien
Capacité d'autofinancement	23.55 %	23.90 %	Très bien
Taux des amortissements	18.93 %	19.43 %	Suffisant
Taux global des amortissements	22.73 %	22.52 %	Suffisant
Taux du volume de la dette brute	105.76 %	98.16 %	Très bien



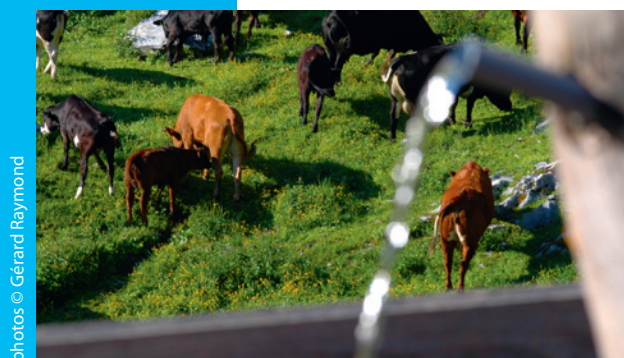
# Lui d'Août

## le gîte du ski-club de Saillon

[www.luidaout.ch](http://www.luidaout.ch)

Ouvert dès le 19 juin

puis juillet, août et septembre et les week-ends de janvier, février, mars et octobre



photos © Gérard Raymond

### Autrefois...

Le bâtiment d'alpage de Lui d'Août a été construit en 1860 par les bourgeois de Saillon à 1959 m. d'altitude. Formant une enclave entre les communes de Leytron et Fully, ces couloirs escarpés appelés « lui » ont été échangés entre la bourgeoisie de Leytron et celle de Saillon vers 1600. Après avoir mangé les mayens d'Ovronnaz et l'alpage de Scinloz, les vaches de Saillon venaient manger l'alpage le plus haut pendant le mois d'août, d'où le nom de Lui d'Août. L'exploitation communautaire de l'alpage a pris fin peu avant 1960. Depuis vaches et moutons se sont succédés sur l'alpe au gré des locataires privés de l'alpage. Le bâtiment prenant de l'âge tombait petit à petit en ruine...

### La rénovation et l'exploitation

Emmenés par Christophe Perraudin, puis par Pierre Dela-loye, le ski-club de Saillon réalise la rénovation du bâtiment de 1999 à 2003. Plus de 4000 heures de travail bénévole et beaucoup de ténacité furent nécessaires pour transformer l'ancien alpage en gîte de 40 places. Commune, bourgeoisie, canton, Loterie romande, ski-club et privés s'unissent pour financer l'ensemble. Ouvert en été 2003, le gîte de Lui d'Août fonctionne comme une cabane de montagne. Il accueille,

restaure le randonneur affamé, borde la famille qui passe sa première nuit en cabane. Eté comme hiver, les bénévoles de Saillon et d'ailleurs se relaient sous la houlette de Gérard Raymond pour assurer un service convivial pendant plus de 130 jours par an. L'assiette du berger, la fondue, le pavé de sérac, les vins de Saillon sont de plus en plus connus sur les hauts d'Ovronnaz... De nombreuses améliorations ont été réalisées pour rendre le gîte plus attractif et faciliter le travail des gardiens : amenée d'eau pour l'hiver, création d'une cuisine professionnelle, construction de WC et douches fonctionnels, installation d'un chauffe-eau à bois performant.

### Animations 2011

#### 18 juin

Nettoyage de printemps - ouvert à tous

#### 9-10 juillet

Plantes de nos montagnes par Rita Gay

#### 1<sup>er</sup> au 3 juillet

Camp d'escalade par Dominique Luisier

#### 23-24 juillet

Balades des ânes et poneys

#### di 28 août

Fête du gîte - Messe avec bénédiction de la croix, cors des Alpes, Choeur mixte de Saillon, accordéons

#### 31 décembre

Souper de Nouvel An

### Animations en 2011

Au gré des saisons de nombreuses animations égrènent la vie du gîte. Cette année un accent particulier sera mis sur la fête du gîte du dimanche 28 août 2011 avec la participation du chœur mixte de Saillon, des cors de Alpes et d'accordéons.

### Bénévolat

A l'image de nombreuses sociétés de village, le gîte de Lui d'Août vit par les bénévoles qui le gardiennent, l'entretiennent, assurent transports et ravitaillement. Les personnes intéressées à ces divers engagements peuvent contacter [info@luidaout.ch](mailto:info@luidaout.ch) ou 027 744 30 24

A bientôt sur l'alpe



Lui d'Août  
par Gérard Raymond



# via farinetta



photos © Provertical / Benoît Gay-Crosier

Tout a commencé lors de l'inauguration de la passerelle à Farinet...

A peine terminées les réjouissances marquant cette belle réalisation que MM. Jean-Michel Buchard, Benjamin Roudit et Willy Fellay, Amis de la passerelle, entamaient des discussions pour la concrétisation d'une Via Ferrata dans les gorges de la Salentze.

Très rapidement, à la lumière de la notice d'impact réalisée par le regretté Jean-Marc Pillet, les Bourgeoisies de Leytron et de Saillon, propriétaires du fonds, ont accepté la mise à l'enquête publique d'une via ferrata.

Empruntant les gorges sauvages et mystérieuses de la Salentze, des sources d'eau chaude thermale où baigne le Géant de Courbet jusqu'à la Colombe de la Paix d'Erni accrochée à l'imposante falaise, la **Via Farinetta**, inaugurée le 21 mai dernier, met en valeur les ressources naturelles et culturelles des communes de Leytron et de Saillon.

## Informations

### Saillon

Office du Tourisme  
+41 27 743 11 88  
[www.saillon.ch](http://www.saillon.ch)

### Ovronnaz

Office du Tourisme  
+41 27 306 42 93  
[www.ovronnaz.ch](http://www.ovronnaz.ch)

Première via ferrata du Valais à relier la plaine à la montagne, la **Via Farinetta** emprunte un parcours d'env. 1km. pour une dénivellation approximative de 300 m. Il faut compter 2 à 3 heures pour la parcourir en entier. De difficulté croissante, elle est accessible à un grand nombre d'adeptes.

Les initiateurs du projet ont souhaité, dans un développement de tourisme doux, offrir un joyau supplémentaire à une offre déjà bien généreuse par ses Bains, ses balades médiévales, ses vignobles admirablement exposés et ses visites savoureuses de caves.

Que ce soit par curiosité, par soif d'authenticité ou d'absolu, n'hésitez pas à grimper sur les pas du vrai et légendaire Farinet.

*Alba Mesot,  
Présidente*



*B. Roudit, W. Fellay, J-M. Buchard  
Amis de la Passerelle*



## LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

- 2000** percements
- 1200** serre-câbles
- 900** mètres de câble
- 750** échelons en acier
- 180** pédales en acier forgé et soudé
- 140** ancrages Prisme « queue de cochon »
- 100** mains courantes
- 60** sandwichs par ouvrier
- 30** cm. de neige le 6 décembre
- 10** ans entre l'idée de base et la fin des travaux
- 8** ouvriers spécialisés en travaux sur corde et/ou guides de montagne
- 4** hectares de falaise purgée (= beaucoup de m<sup>3</sup> de gravats)
- 3** mois de travaux
- 2** ponts de singe (1x 20m' et 1x 7m')
- 1** perceuse dans la Salentze
- 0** accident de travail
- 12** degrés : température de travail la plus basse



données techniques	
altitude départ	550m
altitude arrivée	830m
dénivellation	280m
distance	600m
ponts de singe	2

cotations tronçon 1	
générale	AD+
durée	1h00 - 1h30

cotations tronçon 2	
générale	D+
durée	1h00 - 1h30

cotations générales via	
F	facile
PD	peu difficile
AD	assez difficile
D	difficile
TD	très difficile
ED	extrêmement difficile

# la confusion sexuelle

La commune de Saillon organise la lutte contre le vers de la grappe à l'aide de la confusion sexuelle sur tout son vignoble. Mais en quoi consiste cette lutte ?

Dans la nature, les papillons mâles trouvent les papillons femelles pour s'accoupler grâce à un type d'hormone volatile nommée phéromone. Les femelles répandent cette phéromone dans l'air. Les mâles suivent cette piste olfactive pour retrouver la femelle. Le but de cette lutte est de saturer l'air avec cette phéromone pour empêcher les mâles de retrouver les femelles. En saturant l'air, les mâles s'épuisent en suivant de fausses pistes. Sans accouplement pas de dégâts liés aux larves. La saturation de l'air est obtenue par la pose de diffuseurs dans le vignoble.

photos © Gérard Raymond



Les diffuseurs sont constitués de tubes allongés d'environ 15 cm. La diffusion de la molécule s'effectue à travers les pores de ces diffuseurs. La constitution de cette matière poreuse relève d'une très haute technologie car elle doit permettre de répandre des molécules d'une certaine taille à une certaine vitesse à une température donnée. Les papillons volent le soir pour s'accoupler, donc la quantité de molécules doit être à son maximum à ce moment-là. Comme il y a deux, voire probablement comme cette année un troisième vol, les diffuseurs doivent répandre suffisamment pour être efficaces chaque jour, mais pas trop pour pouvoir durer d'avril à septembre.

Les avantages de cette lutte sont multiples :

- 1 Grâce à la lutte par confusion sexuelle, il n'y a pas de traitement contre les vers de la grappe, donc cela entraîne une diminution des pesticides propagés dans la nature.
- 2 L'efficacité d'une lutte par confusion sexuelle est supérieure sur la moyenne des années à une lutte conventionnelle.
- 3 Le vignoble valaisan étant en moyenne de 450 mètres à 800 mètres, il existe une différence d'environ une semaine à dix jours entre l'apparition des papillons au fond et au sommet du vignoble. Cette différence entraîne une complication lors des traitements conventionnels pour les producteurs qui ont des vignes à plusieurs altitudes. Ils devraient gérer différemment les traitements selon l'altitude. La confusion sexuelle supprime cette difficulté car elle est permanente.
- 4 Chaque espèce possède sa propre phéromone, donc la lutte n'agit pas sur les autres espèces. Cet avantage est très important car il permet de lutter contre le vers de la grappe sans porter atteinte à d'autres espèces de papillons. L'insecticide chimique qui nuira le moins à l'environnement s'attaquera à toutes les sortes de papillons présents, au pire à tout ce qui est vivant. Cet avantage est d'autant plus important que Saillon et l'un des derniers endroits avec Salquenen où des espèces menacées de papillons vivent encore. Dans les dégâts liés au vers de la grappe, il y a deux espèces responsables, le *Cochylis* et l'*Eudémis*. C'est pourquoi le diffuseur possède deux tubes, l'un renfermant la phéromone pour le *Cochylis* et l'autre pour l'*Eudémis*.



*Richard Pellissier  
Andermatt Biocontrol*



# une rue Saillon à Barbentane



Notre cité jumelle de Barbentane a rénové avec goût le centre historique qui avait été peu à peu déserté par leurs habitants pour différentes raisons. Les maisons abandonnées, les édifices sont tombés en ruine.

La reconstruction de ces bâtiments a été confiée à un bailleur social un toit pour tous. La Commune a pris en charge, avec l'aide financière de l'état, la réfection des rues, murs de soutènement, places, éclairage public et les nombreux escaliers.

Ce chantier fut difficile à réaliser : pente de 10 à 15 pour cent, amoncellement de gravats, présence de nombreuses caves et tunnels cachés ainsi que l'étroitesse des anciennes portes de la ville comme accès.

Barbentane en l'honneur de son village jumelé a nommé l'une des rues de ce quartier, Saillon.

Le 26 mars dernier a eu lieu l'inauguration de cette magnifique rue piétonne qui comporte une place de convivialité, une salle publique, un bassin déversoir en pierre, un portique végétalisé, une monumentale statue de bronze représentant la farandole et un belvédère avec vue imprenable sur Avignon, le Rhône et le Gard.

Nous sommes fiers que le nom de Saillon figure en bonne place dans le centre historique de Barbentane et remercions nos amis de leur attention.

*Roland Moret,  
Vice-président*



# lez'arts sur la muraille

nouvelle version - 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet

La commission culturelle tenait à donner un nouvel élan à cette manifestation du début d'été à Saillon.



Suivie en cela par le Conseil Communal à qui le nouveau concept a été soumis en février déjà, nous vous le présentons globalement. Les détails utiles vous parviendront via les voies usuelles de la presse et des autres moyens de communication, tout n'étant pas arrêté au moment de l'écriture de cet article.

Auparavant, cette manifestation se déroulait le samedi et le dimanche avec la présence de peintres dans les rues du Bourg. Pour 2011, à titre d'essai, elle se déroulera en **3 parties distinctes** :

**Jeudi soir**, présence de Mme de Wolff, qui nous parlera de : « **MONET AU MUSEE MARMOTTAN ET DANS LES COLLECTIONS SUISSES** » Cela se déroulera à la Stella Helvetica, l'entrée est libre.

Cette conférence est en lien direct avec la nouvelle exposition de la Fondation Gianadda, qui a lieu depuis le 17 juin à Martigny.

Ursi Fäh nous emmènera, **vendredi soir**, dans le monde des Enluminures médiévales. Sur inscription, vous pourrez participer à un atelier dédié à cet art ; le lien avec les fêtes médiévales de septembre est tout trouvé.

**Samedi**, la classique et attendue présence des **peintres** dans la rue, celle-ci se déroulera de 10h00 à 19h00. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux.

Chaque visiteur pourra dessiner son propre lézard durant la journée du samedi sur des panneaux géants ; ils resteront ainsi exposés durant



l'été. M. Bérod se chargera d'aider les moins bons en dessin (dont je fais partie ...)

**La Stella**, quant à elle, abritera les œuvres d'élèves de l'Ecole Cantonale d'Art du Valais ainsi que de l'Ecole Professionnelle des Arts Contemporains, une première ! Ils sauront nous étonner !

Pour la soirée, dès 20h00 une **surprise musicale** vous attendra sur la place des Remparts.



**Dimanche**, le Bourg sera rendu aux habitants. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur compréhension.

Ce concept rénové nous permettra de donner une place plus importante encore à la peinture et à l'art pictural, ceci par des présentations et animations de haute portée. Nous comptons sur votre présence. Une attention particulière à l'utilisation des réseaux sociaux est en cours, ce qui devrait nous permettre de toucher encore plus de gens sensibles aux Arts.

La commission culturelle vous remercie de votre soutien et vous annonce que « Saillon musique » sera reconduit cette année, le programme vous parviendra en automne.

Meilleures salutations, au plaisir d'une prochaine rencontre.



PS : « attention au lézard du village... »



Pour la Commission Culturelle  
Ch.-Henri Thurre  
Président

## mérite communal 2010

Bon nombre de sociétés locales jalourent le Basket-Ball Club.



En effet laquelle peut se targuer d'avoir en son sein une personnalité qui, après avoir fondé le club, a mis son savoir, sa passion, son dévouement, ... pendant un quart de siècle au service de ses membres. Et ce n'est pas fini, car Monique entraîne encore.

Quel bel exemple pour la jeunesse, les sociétaires ! Les sociétés !

En décernant ce mérite spécial à Mme Monique Cheseaux, le conseil communal a voulu remercier la disponibilité et l'engagement d'une personne qui a su être une maille importante du tissu social que constituent les sociétés. C'est dans celles-ci que nos jeunes développent un esprit de camaraderie et de respect de l'autre. Une école de la Vie...

Merci Monique d'être « l'ambassadrice » des sociétés locales de notre commune.

*L'administration communale*



# billet du directeur

## L'Ecole de mes débuts...

Voilà 40 ans, je faisais mes débuts dans cette belle profession « d'enseignants ». Avec sérieux et une bonne dose de volonté, je me suis formé et honorais mon premier engagement avec joie et passion dans une classe de 4e primaire à Isérables. Bien vite, je m'apercevais que la réalité du terrain obligeait chacune et chacun, à l'exercice de la profession, à découvrir que les facettes du métier étaient multiples et diverses dépassant largement le cadre enseignant/ enfants mais devait composer avec les parents, les autorités scolaires, les collègues, les sollicitations venant des sociétés locales, des associations ...

Les journées de classes étaient moins difficiles que celles que nous connaissons aujourd'hui car les programmes se basaient sur des leçons et exercices que nous trouvions bien structurés dans des livres et que les élèves mettaient en forme dans des cahiers. Certes, il y avait beaucoup de travail mais celui-ci était plus « scolaire » et les leçons de chant, dessin ou gymnastique étaient ressenties comme des « récompenses ». Les enfants élevés dans un cadre plus strict et n'ayant pas toutes les possibilités de loisirs comme proposées aujourd'hui, ainsi que les sources d'informations, attachaient une grande importance à l'Ecole comme lieu privilégié des apprentissages.

## L'Ecole et son évolution...

L'Ecole devant sans cesse s'adapter, intégrer de nouvelles méthodes dont les deux objectifs principaux étaient et demeurent toujours la performance et la réussite pour le plus grand nombre d'élèves ainsi que le développement et l'apprentissage de nouvelles matières comme la 2e langue, les maths modernes, l'approche renouvelée du français... il a bien fallu se recycler, suivre des cours pendant la période estivale ou en soirée durant l'année.

## L'Ecole et ses constances...

La donnée principale qui confère à l'Ecole un statut de constance est sa mission. En effet, cette institution exerçait, exerce et exercera toujours son double rôle éducatif et de transmission des connaissances de base. Cette stabilité se retrouve

encore avec les enfants qui nous sont confiés ; ces enfants aiment jouer, travailler, explorer,



Les dessins réalisés par les écoles enfantines agrémentent notre Tour d'horizon.

questionner, échanger comme cela se faisait déjà auparavant mais ceci, heureusement aujourd'hui, dans une ambiance plus participative, plus ouverte... Enfin, 2 et 2 font toujours 4, un nom est toujours un nom, l'eau est toujours un liquide ; les bases du savoir restent les mêmes. Dans notre Commune, les effectifs en augmentation régulière sont une considération à prendre en compte. De 130 élèves en 1975, nous comptons tout de suite les 230 élèves et le nombre de membres du Personnel enseignant a quasiment triplé pour atteindre une vingtaine de personnes.

## L'Ecole : un travail d'équipe...

Les changements les plus importants se sont vécus et se vivent par les Autorités et le Personnel enseignant. En effet, les infrastructures se développent sans cesse de par les nouveaux besoins en moyens d'enseignement et en locaux, de par les nouvelles méthodes et les interventions d'enseignants(es) spécialisés(es), la prise en charge d'enfants passagèrement ou plus régulièrement en situations difficiles exigeant des mesures dites d'appui pédagogique, de soutien ou « renforcées ». Ce travail d'équipe se développe aussi du fait que nous comptons des classes parallèles, des échanges de cours, du partage de l'effectif pour certaines branches. Ceci étant, l'Ecole d'aujourd'hui ne se gère plus de la même façon qu'il y a à peine dix ou vingt ans. Les collaborations entre titulaires et collègues spécialisés(es), directeur et Commission scolaire ainsi que M. L'inspecteur sont fréquentes, voire quotidiennes. L'ouverture récente de la nouvelle structure « Crèche/UAPE », attenante à notre bâtiment scolaire et comprenant deux nouvelles classes, est un plus que nous apprécions à sa juste valeur. Sous le contrôle d'un Directeur compétent et de collaboratrices qualifiées, cette institution pourra assurer aussi, dès la rentrée, « l'étude surveillée » pour les élèves qui le désireront après la journée scolaire.

## L'Ecole : gérer, c'est faire des choix...

Voilà 4 ans, je me suis vu confier la tâche de « Directeur » avec 4 heures hebdomadaires à disposition pour accomplir ce mandat tout en assurant mon travail d'enseignant titulaire.

Si en 2011, l'Ecole n'a plus pour mission de faire entrer les enfants « en religion », il n'en demeure pas moins qu'elle met des journées à disposition des Eglises pour les préparations aux sacrements et les fenêtres catéchétiques... Elle permet aux élèves de développer des aptitudes en natation, en ski, de découvrir des expositions, d'écouter des concerts, de préparer des spectacles... Toutes ces activités font que l'Ecole ne peut et ne doit pas répondre à toutes les sollicitations et offres extérieures ; elle n'en a ni le temps, ni les moyens financiers surtout si certaines exigent un déplacement conséquent. Ainsi, toutes les activités particulières ou extra-scolaires sont mises en place sur la base de projets pour une, deux classes ou tout le Centre scolaire avec l'approbation des Autorités si nécessaire.

## Conclusion

Ces 40 années, dont 37 à Saillon, m'ont permis des rencontres merveilleuses, des succès, quelques désillusions bien vite oubliées mais surtout la chance de pratiquer une profession gratifiante jour après jour en ayant l'obligeance de se remettre régulièrement en question, de rechercher des solutions adaptées à chaque enfant, à chaque situation, à cultiver le partage avec les collègues, les autorités, les parents...

Etant déjà, depuis quelques mois, attelé à la préparation de la future année scolaire, je me suis permis cette petite halte-rétrospective pour me permettre de remercier vous : tous les élèves, tous leurs parents, toutes les autorités, tous et toutes les collègues, toutes les personnes qui ont œuvré au sein du Centre scolaire avec qui j'ai eu l'occasion, je dirais la chance de collaborer, de partager des expériences, des activités et ainsi me donner l'envie de continuer, de rester au service de l'Ecole...

Un salut tout spécial aux élèves et à leurs parents nouveaux venus durant la présente année scolaire, aux élèves et à leurs parents qui nous quittent en fin d'année ainsi qu'à notre collègue Céline, maîtresse enfantine, et à sa famille pour la venue de Naomi.

Remerciements particuliers aux collègues qui ont assuré, cette année, des remplacements, des heures de soutien ...

Bel été et bonnes vacances à tous !

*Jean-Marc Briguet, directeur*



# Le tableau est mort, vive le tableau !

A l'appel de la liberté, les derniers pupilles quittent leur collège non sans avoir auparavant révélé avec frénésie les découvertes du week-end, les merveilles d'une escapade familiale, tous ces ardents souvenirs qu'un programme effréné ne laisse guère le loisir de partager.

Aussitôt, l'établissement recouvre son calme matinal. Avant de s'atteler aux différents correctifs et préparatifs du lendemain, mon « maître et seigneur » me contemple avec félicité, moi, le « tableau noir » encore maculé des rudes apprentissages de la journée.



Il y a quelques minutes à peine, sa « majesté » se figeait à mes côtés pour répondre aux sempiternelles questions, mille fois ressassées, de sujets étourdis en attente d'imminentes récréations, de vacances trop lentes à poindre.

Tout ce savoir qui s'évanouit soudainement, d'un coup d'éponge sur mon dos, au terme de chaque heure, de chaque jour pour être idéalement assimilé par de chères têtes blondes !

« Tableau de maître », clame-t-on, on ne tarit pas d'éloges à mon égard ! Ne suis-je pas en vain que l'éternel et fidèle instrument d'un monarque éclairé ? Un centenaire dont la verte pâleur n'a d'égal que l'ancestrale immobilité ?

N'aurai-je pas droit moi aussi à ma révolution technologique ? Supporterai-je encore longtemps épigraphes et graffitis qu'on m'inflige depuis la nuit des temps ?

Rassurez-vous, on le murmure dans les abysses, ma révolution est en marche. Je le proclame, une vraie métamorphose sommeille en moi, attisée par des autorités scolaires bienveillantes en quête perpétuelle d'un idéal éducatif. Ces « maîtres enfantins », prétendus gardiens du savoir, n'ont qu'à bien se tenir !

L'automne prochain, je reviendrai, vêtu de nobles atours : adieu noirceur, craies stridentes et raideur lancinante. Jusqu'alors témoin passif de la pédagogie, je réintégrerai les classes en conquérant intuitif et interactif. Documents projetés ? En direct, j'annoterai. Supports de cours illustrés ? En un tour de main, j'archiverai puis distribuerai. Multimédia et internet ? En permanence, je partagerai...

Quant à vous, maîtres érudits et disciples inassouvis, il ne vous reste qu'à m'étreindre avec passion.

Bel été !



*Pierre-André Roduit*



# course aux œufs en 1P-2P

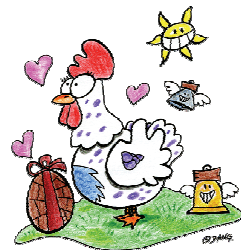
Les enfants se sont retrouvés par groupes de trois pour résoudre plusieurs défis sur le thème de Pâques :

- mémoriser une poésie,
- écrire une histoire en y insérant des mots comme œuf, cacher, chocolat,...
- résumer un conte,
- inventer oralement un récit en lien avec une image de lapin magicien faisant apparaître des œufs multicolores de son chapeau,...

A chaque défi réalisé, une discussion avec le groupe concerné s'engageait quant à l'investissement de chacun dans la tâche, le partage des rôles, la collaboration, ... Des conflits ont surgi mais les clés données tout au long de l'année sur le thème de la coopération ont permis de résoudre un grand nombre de difficultés. Suite à ce partage, le groupe recevait une pièce de puzzle.

Mais quel est le lien avec la course aux œufs me direz-vous ?

Eh bien, le puzzle reconstitué donnait accès à un passeport permettant à chacun d'être récompensé pour son travail de coopération dans son groupe.



## BRAVO !!!

Maintenant, tu es fin prêt pour la  
chasse aux œufs.

Alors bravo aux enfants et vivement l'année prochaine pour de nouvelles activités coopératives.

*Inès Produit  
maîtresse de 1P-2P*



# quelques infos de la commission scolaire

A part l'ensemble des travaux usuels et habituels, servant au confort des élèves du centre, la commission scolaire planche sur les sujets suivants :

- **L'exercice « Rocade »** Celui-ci consiste à déplacer plusieurs salles de classes à l'intérieur du centre scolaire au vu des 2 nouvelles salles utilisables à la rentrée. Cette redistribution vise à disposer enfin de locaux adéquats pour diverses activités (soutien par exemple) La séparation de locaux techniques (photocopieur- serveur informatique), la création d'une réelle salle des maîtres et d'un local de direction, nous permettront de recevoir les parents et intervenants dans les normes de confidentialité attendues et fonctionnelles pour un centre de cette importance.
- **L'exercice « Fiesta »** se déroulera, lui, le mercredi 29 juin et marquera la fin des écoles. Cette fête se déroulera sur le thème du « Portugal ». Nous tenions à honorer la plus importante communauté étrangère de Saillon, y compris dans notre école. Un comité ad hoc est en place, les préparatifs sont terminés. La Fiesta battra son plein et nous pourrons humer les mets, entendre la musique et partager un moment de convivialité avec toutes les personnes présentes.
- **Les commandes matériel.** Une pensée pour notre collègue Gérard Thurre ; blessé physiquement depuis quelques semaines ; homme-clé pour tout ce qui concerne le matériel de l'école, Gérard avait déjà pris, avec les qualités organisationnelles que nous lui connaissons, toutes les dispositions pour assurer une livraison en bonne et due forme pour la rentrée scolaire. Merci pour son engagement et bon rétablissement.
- **Inauguration de l'école,** celle-ci aura lieu avec la crèche/UAPE, à la rentrée. Nous tenons particulièrement à vous faire découvrir les 2 nouvelles classes avec leurs tableaux interactifs. Ceux-ci permettront aux élèves de Saillon de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de bénéficier d'outils modernes qu'ils retrouveront par la suite au Cycle d'Orientation.

Ces quelques projets pour vous présenter la partie visible du travail fourni par la commission scolaire, ceci en partenariat avec l'ensemble du personnel enseignant et leur directeur. Nous vous souhaitons le plus bel été qui soit et nous réjouissons de vous revoir à la rentrée le lundi 22 août 2011. Bien à vous.

*Votre commission Scolaire  
Ch.-Henri Thurre  
Président*



# la grande boucle autour de la forêt 2011

Vendredi 6 mai 2011, 11h00 du matin, départ de la caravane sportive, pour les 29 cyclistes de la 6ème primaire de Saillon devant l'école, sous un soleil de plomb. Direction Fully, en passant par la Sarvaz, le chenil des chiens du Saint-Bernard.

Le peloton s'étire de plus en plus et un groupe d'échappés se détache, mais il est neutralisé à l'entrée de Mazembroz où des personnes préparent les festivités de la Saint-Gothard.

Passage obligatoire de nos cyclistes en herbe, sous la cantine de fête, mais à côté du vélo. Mais impossibilité pour la voiture du directeur de course Jean-Marc et de l'infirmière Marie-Noëlle qui doivent contourner le hameau.

Un petit groupe composé du maillot blanc s'échappe pour rejoindre avec 1 minute d'avance, Saxé, avec un sprint intermédiaire à bonification. La course est loin d'être jouée. On attend encore l'Alpe d'Huez de Fully, la montée de la route du Chavalard en direction de la Châtaigneraie, en passant près du petit zoo. Le maillot à pois rouges creuse l'écart. Les mollets chauffent, les amoureux de la petite reine souffrent... Le dernier effort use les organismes. L'arrivée en côte est en vue : le couvert de la Châtaigneraie de Fully.

Maillot jaune pour tout le monde ! Tournée générale ! Ravitaillement bien mérité!

## **Bravo les 29 pt'its loups !**

Cet après-midi, promenade éducative dans les bois, pendant que le loup y'est pas.

**13h30** : Arrivée des 150 autres élèves des écoles de plaine de Riddes à Vernayaz et discours attendu du directeur de l'épreuve, **M. Jean-Michel Gaillard**, notre Prudhomme du jour, chef du Triage forestier des 2 Rives :



« ...Le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé **2011 Année internationale des forêts**. Elles sont un pilier du développement économique et social local, que ce soit en tant que fournisseur de matière première, lieu de travail décentralisé ou zone de détente. Si elle se poursuit au rythme actuel, la destruction des massifs forestiers risque d'entraîner non seulement une diminution des espèces et un changement climatique, mais aussi une augmentation des troubles sociaux ... »

**14h00** : En plein cœur des majestueux châtaigniers, un programme copieux animé par de passionnants spécialistes a été préparé. Les enfants de tous les villages ont été mélangés et sont répartis en 5 groupes. Tous sens en éveil, ils vont découvrir à travers un parcours didactique coloré, les secrets éternels de la forêt.



# > la grande boucle ...

## 1. Les grands animaux et la chasse

Par la Diana du district de Martigny

- Les cerfs, chevreuils, bouquetins, chamois
- Mode de vie, habitat, nourriture
- Pourquoi les forestiers collaborent avec les chasseurs ?



« ...Les bouquetins ont des sortes de ventouses sous les pattes qui leur permettent de marcher sur des parois vertigineuses... »

## 2. Les oiseaux de nos forêts

Par le centre ornithologique de Salquenen

- Description
- Mode de vie
- Chant



« ...Chez les oiseaux, seul le mâle chante...Là, c'était un merle qui a averti les autres de notre présence.. »

## 3. Les dégâts causés par les animaux et les petits animaux de la forêt

Par le triage forestier

- Ecorçage, frayure, abrouissement, bostryches
- Explication des divers moyens de protection
- Comment diminuer le risque d'attaques par des interventions forestières ?
- Renard, lièvre, écureuil, blaireau
- Grive, gui



« ...Là, vous l'avez deviné, c'est un castor qui a rongé ce tronç... »

## 4. Forêt - arbres

Par le triage forestier

- Reconnaître les arbres
- Fonctions principales de la forêt
- Compter l'âge d'un arbre sur la souche (lecture des cernes)
- Rôle des racines
- Les stades de développement, comparaison avec les étapes de vie de l'homme



«...Quel âge a cet arbre ? On compte les cernes... »



## 5. Les champignons

Par l'association cantonale des mycologues

- Les champignons comestibles et non comestibles
- Comment procéder à la cueillette de champignons ?



« ...Tous les champignons sont comestibles, ...certains seulement une seule fois... »

## 6. L'exploitation des Bois

Par le triage forestier

- Utilisation de la tronçonneuse : abattage
- Utilisation d'une scie : bois de feu
- Utilisation du tracteur



« ...Après abattage en direct d'un arbre, les machines s'emparent des troncs avec une facilité déconcertante... »

**16h00** : Après les remerciements et les salutations, les 29 cyclistes remontent sur leur vélo et se préparent à la 2ème étape du jour qui va les ramener au bercail à la force des mollets. Heureusement cela commence par une sacrée descente... pas évidente pour tout le monde, vertigineuse pour certaines, digne de notre Poya d'Aray pour arriver en plaine. Il ne reste que 8 kilomètres, mais le vent pousse les coureurs.

La fatigue disparaît dès que la Tour de Saillon pointe le bout de son nez. Le passage près de Chantebrise ressemble à l'arrivée aux Champs-Élysées.

Les parents sont là...Victoire !

« Quand on partait de bon matin  
Quand on partait sur les chemins  
A bicyclette... »

*Les 29 cyclistes de la classe de 6P de  
M. Claudy Raymond*



# carte journalière CFF

## Condition d'utilisation

### Ayant droit

Toute personne domiciliée et inscrite auprès du contrôle de l'habitant de notre Commune.

### Achat

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011. Aucune réservation n'est acceptée. L'achat se fait directement au bureau communal.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011, l'administration communale de Saillon mettra à disposition de ses habitants deux cartes CFF Commune par jour, dans le but d'encourager l'utilisation des transports publics.

Les cartes journalières permettent de voyager en 2<sup>e</sup> classe, dans toute la Suisse, à une date précise. Ces cartes ont la même validité que l'abonnement général et vous permettront de circuler sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation, ainsi que sur la plupart des réseaux urbains.

**Vous pourrez consulter sur le site internet [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch), dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011, la disponibilité des cartes journalières.**



### Prix

Fr. 35.- par jour et par abonnement

### Paiement

Au comptant. Aucun abonnement ne sera délivré contre facturation.

### Horaire

Durant les heures d'ouverture du bureau communal.

### Perte et remboursement

En cas de perte ou de non utilisation de la carte journalière, l'utilisateur ne sera pas remboursé.

## Famille et enfants

- Les enfants âgés de 0 à 5,99 ans, accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents, peuvent voyager gratuitement sur le réseau ferroviaire et postal.
- Les enfants âgés de 6 à 15,99 ans, accompagnés de leurs parents, peuvent voyager à tarif préférentiel sur le réseau ferroviaire et postal en Suisse. En effet, les CFF délivrent une carte junior pour le prix de Fr. 20.- par année et par enfant (les deux premiers enfants paient – gratuité dès le 3<sup>e</sup> enfant entre 6 et 15,99 ans), sur présentation du livret de famille ou des pièces d'identité des enfants et des parents. L'émission des cartes doit être effectuée le même jour pour tous les enfants.
- Les enfants de 6 à 15,99 ans, accompagnés de leurs grands-parents, peuvent voyager à tarif préférentiel sur le réseau ferroviaire suisse. En effet, les CFF délivrent une carte pour petits-enfants pour le prix de Fr. 60.- par année et par enfant, sur présentation des pièces d'identité des grands-parents et des petits-enfants.

**Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter les CFF au numéro 0900 300 300 (numéro payant).**